



« Si une des 88 intercommunales ne respecte pas en concurrence les contrats de révisorat, je transr du Roi », prévient Paul Furlan (PS), ministre wallon

**Wallonie /** Eliane Tillieux (PS) débloque 139 millions d'euros

# Confort accru pour les seniors

## L'ESSENTIEL

- Le plus gros de la somme servira aussi à améliorer la sécurité dans les maisons de repos publiques ou gérées par une ASBL.
- 500 résidences-services vont également être construites pour accueillir des seniors en bonne santé.
- La formule de l'accueil en famille va également être testée.

Ce n'est pas une petite somme mais elle se justifie pleinement face au défi que constitue le vieillissement de la population. Ce vendredi, le gouvernement wallon se réunissait autour d'un thème unique : la solidarité. Et pour l'occasion, la ministre wallonne de l'Action sociale, Eliane Tillieux (PS), a obtenu l'assentiment de ses collègues pour débloquer quelque 139 millions d'euros pour le secteur du 3<sup>e</sup> âge.

**1 Sécurité et confort.** Le plus gros de cette enveloppe budgétaire, 117 millions, servira à améliorer le confort et la sécurité dans les Maisons de repos (MR) et de repos et de soins (MRS). Plus précisément, celles gérées par les pouvoirs publics et par des ASBL (pas le secteur privé, donc). « C'était la priorité, confie-t-on dans l'entourage de la ministre. Il était important de disposer de ce budget pour améliorer le confort. Nous disposons d'un cadastre et la ministre avait notamment recensé les maisons de repos prioritaires, pour les-

quelles 53 millions d'euros étaient indispensables ». La somme finalement dégagée permettra d'abord d'améliorer la sécurité des infrastructures (les mesures contre l'incendie, en particulier). Elle servira aussi à aménager des chambres à un lit avec cabinet de toilette et des parties communes confortables (salle à manger, salle de loisirs), à prévoir des accès sans entraves pour les personnes handicapées et à améliorer les conditions de travail du personnel. Pour bénéficier de ces subsides, les projets devront notamment être innovants (courts séjours, unités spécifiques pour personnes désorientées, accueil de jour) et privilégier la sécurité.

**2 500 nouveaux logements.** À côté de l'accueil en maison de repos, le gouvernement souhaite développer la formule des résidences-services : il a dès lors prévu une enveloppe de 22 millions pour créer 500 logements en résidences-services. La formule s'adresse à des seniors en bonne santé souhaitant conserver leur indépendance dans un ap-

partement qui leur est propre tout en bénéficiant de certains services partagés (soins de santé, nourriture, services ménagers, loisirs). Elle constitue sans doute une solution d'avenir, pour une population vivant plus longtemps en meilleure santé. Mais cette voie nécessite aussi des investissements plus importants et est souvent plus cher pour le public. Les 500 logements à venir doivent permettre de démocratiser la formule.

**3 Accueil familial.** Enfin, Eliane Tillieux n'a pas oublié la « 3<sup>e</sup> voie » que représente l'accueil en famille de seniors. Qu'est-ce ? Une famille héberge de façon permanente ou temporaire de un à trois seniors. Ceux-ci peuvent ainsi continuer à vivre dans un contexte proche de leur milieu de vie initial. Mais cette formule reste encore à baliser. C'est pourquoi plusieurs expériences pilotes vont être menées dans le courant de cette année, avec le soutien de la Région. On les suivra avec un intérêt particulier : cela nous concernera sans doute un jour. ■

PASCAL LORENT